

Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors - Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol - Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze - Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis

300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT

Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrieves.fr

2023/142 

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 11 septembre, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 5 septembre 2023

Présents : Jérôme Fauconnier, Lydia Palazzi-Vallier, Eric Vallier, Alain Roche, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Marie-Pierre Drain, Alexandre Eyraud Griffet, Sabine Campredon, Pierre Suzzarini, Gilles Barbe, Françoise Streit, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Uta Ihle, Christophe Drure, Gilles Cléret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Hélène Rossi, Patrick Martinello, Joël Zoppé, Béatrice Vial, Christian Roux, Anne-Marie Fitoussi.

Suppléants avec voix délibérative : Marc Giraud

Suppléants sans voix délibérative : Jean-Luc Granier

Pouvoirs : Fanny Lacroix à Jérôme Fauconnier, Aymeric Faivre à Sébastien Besnard, Eric Furmanczak à Caroline Fiorucci, Danielle Montagnon à Françoise Streit, Robert Cuchet à Sabine Campredon, Fabienne Croze à Christian Roux, Yannick Faure à Alain Roche, Freddy Riotton à Hélène Rossi.

Votants : 37 Pour : 37

OBJET : MISSION DE SOUTIEN A LA PARENTALITÉ : APPEL A PROJET CONTRAT LOCAL ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE (CLAS)

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) est un dispositif partenarial, hors temps scolaire, qui s'adresse aux enfants du CP à la Terminale.

Il propose aux enfants et aux jeunes l'appui et les ressources complémentaires dont ils ont besoin pour s'épanouir à l'école et qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Il offre aux parents un espace d'information, de dialogue et d'écoute visant à leur donner les outils nécessaires pour mieux suivre eux-mêmes le travail de leurs enfants. L'accompagnement à la scolarité s'adresse aussi aux parents dans le souci de renforcer, d'améliorer les relations Familles/École.

Dans le cadre de sa mission de soutien à la parentalité, la maison des habitants « le Granjou », centre social agréé par la CAF de l'Isère est rentrée dans le dispositif de la CAF et fait partie du réseau des CLAS de l'Isère. C'est un dispositif qui fonctionne bien, nous accueillons cette année 12 enfants de l'école primaire de Monestier de Clermont. Cette proposition d'aide aux enfants renforce notre lien avec les enseignants, et participe à la réussite scolaire des enfants.

A travers la réponse à l'appel à projet, la communauté de communes du Trièves sollicite la CAF à hauteur de 9 929 € pour financer le CLAS sur Monestier de Clermont avec possibilité de déployer des collectifs d'enfants sur d'autres communes du Trièves. Si l'appel à projet est recevable, une convention tripartite sera signée entre la Communauté de Communes du Trièves à travers le Granjou, la CAF de l'Isère et l'Éducation Nationale.

Le budget de l'appel à projets se construit comme suit sur l'année scolaire 2023/2024 :

DEPENSES		RECETTES	
Prestations extérieures	1000 €	CAF	9 929 €
Achat matière et fournitures	600 €		
Documentation	200 €		
Communication	100 €	CC Trièves	2 483 €
Déplacements et missions	800 €		
Frais de personnel	9 712 €		
TOTAL	12 412 €	TOTAL	12 412 €

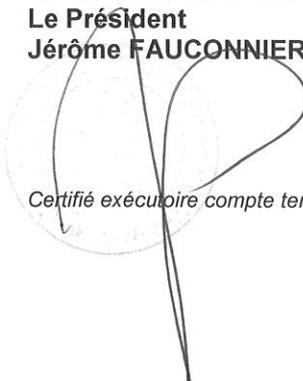
Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à solliciter la CAF à hauteur de 9 929 €
- **AUTORISE** le Président à signer tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 11 septembre 2023

Le Président

Jérôme FAUCONNIER


Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le

15/9/23 et de sa publication le 15/9/23